



Bureau de Bordeaux Métropole du jeudi 17 octobre 2024

A l'ordre du jour du bureau de Bordeaux Métropole du 17 octobre 2024 : développer des solutions de mobilité durable, adapter les espaces publics aux enjeux climatiques et renforcer l'inclusion numérique.

Christine Bost, présidente de Bordeaux Métropole, a ouvert la séance de travail du bureau en alertant sur les conséquences des annonces gouvernementales en matière budgétaire. Les premières projections liées aux mesures Barnier principalement et à la moindre recette de TVA auraient un impact de 60M€ sur les finances de la métropole et notamment, engendreraient une épargne négative (d'environ 19M€). Dans ce contexte, la présidente de Bordeaux Métropole et les maires des 28 communes pointent la difficulté de voter un budget à l'équilibre.

Christine Bost a indiqué que le Gouvernement allait imposer à la métropole et à ses communes de revoir leurs ambitions, de diminuer la portée de leurs politiques publiques à un moment où les habitants ont besoin de services publics renforcés. De manière unanime, les maires de la métropole ont exprimé leur inquiétude face à ces mesures budgétaires douloureuses pour les collectivités. Les conférences budgétaires préalables à l'élaboration du budget débiteront la semaine prochaine ; elles doivent être l'occasion de passer en revue l'ensemble des politiques publiques métropolitaines.

La ponction gouvernementale dont l'ampleur n'a pas de précédent, constitue clairement une remise en cause de la libre administration des collectivités territoriales. Elle vient en contradiction flagrante avec le besoin de services publics exprimé par nos concitoyens et est particulièrement injuste, les services publics étant le seul bien de ceux qui n'ont rien.

Les élus de Bordeaux Métropole se mobiliseront pour atténuer au mieux les effets de ces coupes budgétaires imposées par l'Etat pour limiter un déficit structurel de son budget et qui résulte de sa seule responsabilité.

Préfiguration de la ligne Bus Express Circulaire des Boulevards

Le projet de la ligne Bus Express Circulaire des Boulevards, prévu pour septembre 2025, représente une avancée significative dans la mobilité urbaine de Bordeaux Métropole, en visant à connecter efficacement les grands pôles urbains et les quartiers en développement. La ligne, qui pourra transporter jusqu'à 60 000 passagers par jour, optimisera son trajet en réduisant le nombre d'arrêts pour garantir une rapidité de service et facilitera la circulation entre la rive gauche et la rive droite, avec un itinéraire initial qui reliera des zones stratégiques comme la gare de Cenon. Ces tracés résultent de la stricte application du référentiel d'aménagement des bus express garantissant un haut niveau de service. Son niveau de fréquentation en fera probablement une des premières voire la 1ère ligne de bus de la Métropole.

Compte tenu de l'importance dans le réseau métropolitain, la Liane 9 sera maintenue en parallèle du bus express. Les fréquences de ces deux lignes

devraient se situer entre 10 et 12 minutes : 10 minutes en heures de pointes et peut être 12 minutes en heures creuses. La superposition des deux lignes permettra ainsi d'offrir une fréquence de 5 minutes en moyenne. Le terminus de la ligne de Bus Express Circulaire des Boulevards est prévu à Cenon Gare.

En 2028, le projet atteindra sa forme finale avec l'ajout de voies dédiées qui permettront de mieux desservir des quartiers en pleine expansion, comme Floirac et Brazza, sur la rive droite.

Le projet comprend également des aménagements spécifiques sur les quais, avec des extensions ou des déplacements pour répondre aux besoins de trafic autour de zones très fréquentées. Objectifs : améliorer la gestion des flux de passagers et garantir une sécurité accrue, notamment pour les piétons et les cyclistes qui partageront les espaces avec les usagers du bus. Ces aménagements permettront de fluidifier la circulation et d'assurer des correspondances optimales avec les autres modes de transport, tout en réduisant la dépendance à l'automobile dans la métropole. Ce projet ambitieux s'inscrit dans le cadre du schéma des mobilités de Bordeaux Métropole, voté en 2021, qui a pour objectif de promouvoir des alternatives de transport en commun durables et de répondre aux défis d'une croissance urbaine soutenue en développant les interconnexions entre les différents réseaux de transports en commun (tramway et bus principalement).

La livraison de la ligne de Bus Express Circulaire des Boulevards à horizon 2028, dans sa version définitive demeure conditionnée à la livraison de la trémie de la Benauge et de la voie Eymet ainsi que de la livraison du futur dépôt de bus de Floirac. A cet horizon, des aménagements du réseau pour accompagner cette nouvelle ligne seront également possibles.

Une méthode pour aménager les espaces publics

La démarche Espaces Publics à Vivre, engagée en décembre 2023, vise à élaborer une vision partagée pour l'aménagement des espaces publics en intégrant des critères de mobilité, résilience, inclusivité et durabilité. À travers une série de conférences et ateliers, Bordeaux Métropole a travaillé sur l'adaptation des espaces publics aux effets du changement climatique, à la qualité de vie et au renforcement du lien social. Le séminaire du 7 novembre réunira élus et experts pour présenter un prototype du "radar de l'espace public", un outil permettant d'évaluer les projets d'aménagement en fonction de 12 critères répartis sur quatre axes stratégiques. D'ici 2025, Bordeaux Métropole prévoit de tester cet outil sur 15 sites pilotes, afin d'affiner son usage pour les futurs aménagements urbains.

Une nouvelle gouvernance pour l'inclusion numérique

Pour répondre aux défis de la fracture numérique, Bordeaux Métropole a mis en place une gouvernance dédiée à l'inclusion numérique, qui repose sur un comité métropolitain pour l'inclusion numérique et des groupes de travail spécialisés. Ce comité centralise les efforts en faveur de l'accès numérique, coordonnant les initiatives en partenariat avec les communes et les associations locales pour assurer une approche cohérente et ciblée.

D'ici 2026, la Métropole prévoit de former plus de 5 000 personnes et d'installer 30 points d'accès numérique dans les quartiers prioritaires.

Les ateliers couvriront des sujets comme la création de comptes pour accéder aux services publics en ligne, la gestion administrative numérique et la sécurité en ligne. Bordeaux Métropole s'appuiera sur des animateurs formés et des associations locales spécialisées pour accompagner les participants. Des campagnes de communication seront également lancées pour informer les habitants de ces services et encourager leur participation.

L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans la feuille de route France Numérique Ensemble. Une nouvelle gouvernance composée de trois instances sera proposée à l'occasion du conseil de métropole du 6 décembre 2024.

Contacts presse

Virginie Bougant

06 27 52 48 69

vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles

m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr

06 61 80 61 23